



Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné aux contribuables de la Municipalité, par la soussignée, greffière-trésorière adjointe, qu'il y aura lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le **09 septembre 2024** à 19 h 00, la présentation de la demande de dérogation mineure ci-dessous que le conseil municipal prendra en considération.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

| DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE | NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE |
|---|---|
| Matricule : 7329-09-0506 Adresse : 98 Chemin Ladouceur Lot : 5 582 761 Zonage : VIL-03 | <ul style="list-style-type: none">• Construction appentis rendant le garage de grande envergure• Dérogation zonage |

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogation, pourra le faire lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le **09 septembre 2024** à 19 h 00 à la salle Arc-en-ciel, au 22, chemin de l'Arc-en-Ciel, Notre-Dame-de-Pontmain.

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce vingt-deuxième (22^e) jour d'aout deux mille vingt-quatre (2024).

(Signé Handie Ladouceur)

Handie Ladouceur,
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil, entre 8 h 00 et 16 h 00, le 22 aout 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-deuxième (22^e) jour d'aout deux mille vingt-quatre (2024).

(signé Handie Ladouceur)

Handie Ladouceur
Greffière-trésorière adjointe